

Pour citer cet article : Novaes Raimundo CR. *Réflexion sur le Séminaire de Altan Gokalp du 9 janvier 2006 sur « Le mariage des jeunes français issus de l'immigration » turque.* Bobigny : Association Internationale d'EthnoPsychanalyse ; 2006. Available from : [http://www.clinique-transculturelle.org/AIEPtextesenligne\\_novaes\\_CR\\_seminaire.htm](http://www.clinique-transculturelle.org/AIEPtextesenligne_novaes_CR_seminaire.htm)

## Réflexion sur le Séminaire de Altan Gokalp du 9 janvier 2006 sur « Le mariage des jeunes français issus de l'immigration turque »

Clara R. NOVAES RAIMUNDO

Les séminaires de Psychiatrie Transculturelle m'ont ouvert de nouveaux champs, m'ont montré par des nouvelles perspectives ; des univers, à moi assez étrangers, plutôt qu'étranges. En venant d'Amérique Latine, je me suis aperçue que les thèmes transculturels ne sont pas abordés dans les mêmes termes en France qu'au Brésil. Les questions ne sont pas posées de la même manière, car l'immigration ne s'y présente pas de la même façon qu'en Europe ou en France en particulier. C'est ici que je me suis rendue compte combien l'attention des chercheurs et des praticiens européens dans le champ transculturel est tournée surtout vers les immigrés venant des anciennes colonies de pays européens d'une part, et vers le monde arabe d'autre part.

Ainsi, chaque séminaire m'a apporté de multiples regards sur les thèmes développés, mais j'ai été interpellée en particulier par celui sur les mariages des jeunes français issus de l'immigration turque. Je me suis interrogée sur deux questions importantes : celle de l'immigration tout court et celle du mariage qui s'ajoute à cette discussion.

Est-ce que dans un monde de plus en plus libéral, globalisé - où la frontière occident/orient est moins claire dans le monde « post » - guerre froide - il reste encore de la place pour les traditions ? Quels modes de vie les pratiques traditionnelles permettent-elles quand elles sont déplacées vers de nouveaux centres sociaux ? Les jeunes issus de l'immigration ont-ils encore un style de vie proche de celui de leurs parents ? Pourquoi le mariage entre « enfants d'ici venus d'ailleurs » est plutôt rare, alors qu'il existe entre eux - selon ma manière de regarder, peut être simpliste - une complicité : le fait d'avoir les mêmes origines et d'avoir grandi dans le même pays ? À ce sujet a remarqué A. Gokalp : « Malgré l'existence de discothèques où 90% du public sont des jeunes filles et garçons français issus d'immigration turque. » Les mariages mixtes sont encore plus impensables. Ce mélange de mondes, donne-t-il lieu à une nouvelle création existentielle, plus positive, plus abondante et riche ; ou plutôt au contraire, reste-t-elle souvent problématique ? Quelles sont les stratégies sociales et cliniques vis-à-vis de ces questions ?

Il me semble qu'on butte ici sur des questionnements qui traversent souvent la pratique transculturelle. Devant cette thématique, on voit bien l'importance de la notion d'« altérité », pensée comme indispensable dans la construction de l'identité, de *l'identité comme processus* - comme postulé par Moro (2004 : 12). Avec Deleuze on pourrait soutenir la thèse « identité

*comme devenir.* » Ainsi en suit notre interrogation : comment ces identités métisses sont-elles traversées par tous les flux de désir, par tous ces devenirs d'un social marqué par des machines abstraites soit d'inclusion, soit d'exclusion ?

En cherchant sur internet, j'ai trouvé plusieurs articles et interviews sur la Turquie et sur l'immigration turque. Un thème récurrent est celui de la souffrance de beaucoup de filles qui arrivent en France pour se marier, comme avait postulé A. Gokalp dans son séminaire. Selon ces articles, les femmes arrivent souvent avec un bon niveau culturel et sont introduites subitement dans un mariage avec un jeune français issu de l'immigration. Ces hommes sont souvent très attachés à la tradition d'une Turquie qui n'est pas leur pays natal, mais celle de la Turquie de leurs parents - une Turquie qui, pour les parents immigrés, n'aurait pas subi des changements depuis leur départ ; c'est-à-dire une Turquie imaginaire et idéalisée. Que pensent ces femmes en arrivant en Europe ? Quels sont leurs rêves ? Quelles sont les vraies possibilités d'existence leurs destinées ?

Dans le 20ème compte-rendu de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (disponible sur internet<sup>1</sup>), on trouve beaucoup de données sur la situation actuelle des immigrants turcs en France. On considère qu'il y a aujourd'hui minimum 350.000 immigrés turcs en France. Les consulats avancent même le chiffre de 500.000 personnes, binationaux compris. L'immigration turque s'est faite en deux temps. Dans les années 1970, elle fut économique, puis politique à partir de 1980, après un coup d'état militaire en Turquie. Au début, les immigrants étaient des hommes venus des campagnes dans l'idée d'accumuler un capital et de rentrer au pays fortune faite. Seulement, les choses ne se sont pas passées ainsi et, peu à peu, les femmes sont arrivées avec les enfants. À partir des années 1980, une prise de conscience a eu lieu chez ces hommes, qui se sont demandés comment rentrer en Turquie en situation d'échec. N'ayant pas trouvé comment y remédier, ils ont décidé de rester pour éviter « la honte ». Ainsi une immigration conçue comme devant être de courte durée s'est transformée en immigration permanente.

Madame Gaye Petek (une des femmes responsables de l'association « ELELE Migration et Culture de Turquie » qu'elle a fondée en 1984 et qu'elle dirige depuis) affirme que dans le travail de l'association : « *Le problème comme toujours, c'est la persistance des traditions. Il y a un fossé profond entre la société rurale anatolienne dont sont issus 95 % des immigrés turcs en France et les quelques 25 % d'habitants des grandes villes de Turquie, bien plus à l'aise à ce sujet. Paradoxalement, le contrôle communautaire est encore plus fort en France. Les familles craignant que les femmes ne soient tentées de transgresser la coutume, il s'ensuit une sorte de panique qui induit elle-même une sur-protection, voire une « sur-surveillance » des femmes, phénomènes qui prennent une ampleur démesurée. On peut citer, parmi maints autres exemples, celui d'une jeune fille à peine arrivée de Turquie dans une France qu'elle ne connaissait pas, destinée à vivre chez ses beaux-parents, et à laquelle son jeune époux, qui était allé la chercher à l'aéroport, a tendu un foulard avant qu'ils n'arrivent à destination, en lui disant : « Tu n'es plus en Turquie, tu portes un foulard. » Les contrôles communautaires sont terrifiants et, en réalité, les femmes sont plus libres dans les villages turcs que ne le sont les femmes turques immigrées en France. »*

Dans son séminaire A. Gokalp nous a affirmé aussi cette constatation. Plus loin dans

<sup>1</sup> Sur le site : [www.assemblee-nat.fr/12/cr-del/04-05/c0405020.asp](http://www.assemblee-nat.fr/12/cr-del/04-05/c0405020.asp)

l'interview Gaye Petek ajoute que les vrais problèmes se posent pour les jeunes filles turques issues de l'immigration et mariées de force, et surtout pour les brusques arrivées en France en vue de mariages arrangés pour satisfaire les belles-mères. Ce sont elles qui subissent les plus grandes violences, parce qu'elles ne parlent pas français, parce qu'elles n'ont pas le droit de sortir, parce qu'elles n'ont aucune liberté, parce qu'elles n'ont pas de papiers ou seulement des papiers provisoires. Il peut même arriver qu'un mari, lassé de cette femme qui ne lui convient pas, écrive lui-même au préfet pour dire qu'il s'agissait en fait d'un mariage qui lui a été imposé ; le résultat ne se fait pas attendre : ordre de quitter le territoire ! L'association ELELE doit alors multiplier les interventions auprès des préfetures et trouver les moyens d'accompagner, d'héberger et de socialiser ces malheureuses. Si elles sont bien accompagnées, ces femmes acquièrent d'ailleurs leur autonomie en un an à dix-huit mois, même si elles ont des enfants à charge.

Les jeunes filles turques issues de l'immigration, nées donc en France, sont moins vulnérables car elles parlent français et connaissent la société française. Ce dont elles ont besoin, c'est d'un « coup de pouce » si elles décident de quitter leur famille, pour les aider à surmonter l'idée qu'elles trahissent la famille et pour supporter une pression psychologique tellement forte qu'elle les conduit à l'autocensure.

La situation est d'autant plus difficile que les garçons s'opposent très rarement à ces pratiques, qui leur permettent de jouir d'un confort paisible : pour peu qu'ils épousent la femme que leur mère a choisi pour eux, libre à eux de mener une double vie et même d'avoir, ailleurs, une famille illégitime. L'essentiel, c'est que la femme officielle soit turque. Rares sont les fils capables de dire qu'ils veulent mener leur vie comme ils le souhaitent et qu'ils ne prendront pas pour épouse la femme que l'on souhaite leur imposer.

Dans ce contexte, selon l'association la seule solution est l'information, qui doit se faire à l'école, « car si l'école républicaine est émancipatrice pour les filles, elle ne l'est pas pour les garçons ; il faut donc faire mieux. » Les interventions faites par l'association ELELE dans les villes de Seine-Saint-Denis telles que Clichy-sous-Bois ou Montfermeil où la population turque est importante, montrent que c'est une des voies principales permettant de contourner les diktats familiaux.

Actuellement, les jeunes filles françaises issues de l'immigration turque sont, pour 95% d'entre elles, mariées aux hommes turcs. Le mariage arrangé est donc une stratégie. Mais, dans l'ensemble, cette pratique ne rend pas les gens particulièrement épanouis, qu'il s'agisse des filles ou des garçons, ces garçons qui ne parviennent pas à dire « non » à leur mère, mais qui souffrent de devoir mener une double vie les obligeant à rentrer chez leur épouse quoi qu'il leur en coûte, et qui finissent par passer leur colère sur cette pauvre femme au lieu de s'en prendre à leur mère.

Le mariage arrangé - différent du mariage forcé - tient-il aux raisons religieuses ? Pour partie seulement. Il y a aussi ce que l'on doit qualifier d'interdits féodaux, puisque l'on constate également des mariages forcés chez les Kurdes ou les Turcs *alevi*, pourtant très ouverts, ainsi que chez les Assyro-Chaldéens chrétiens. L'obligation, dans ces derniers cas, n'est pas d'ordre religieux, mais les mariages doivent se faire à l'intérieur du groupe pour que le lignage ne soit pas interrompu.

Le mariage est, de très loin, le motif de délivrance de carte de séjour le plus fréquent pour les femmes turques, dont 19% seulement sont actives. Encore celles qui travaillent le font à

domicile -principalement dans la confection ou la restauration de type familial-, ce qui rend bien difficile la réponse aux questions de la Délégation qui portent sur leur insertion professionnelle. Rares sont les femmes turques salariées indépendantes. Néanmoins on observe que parmi les « brus » arrivant de Turquie il existe de meilleurs niveaux d'études que chez leurs conjoints « franco-turcs » et que certaines aspirent à parler le français puis à suivre une formation conduisant au travail. Cependant on retrouve les obstacles familiaux liés à la « permission » qui leur est donnée ou non de travailler.

Madame Bérengère Poletti a dit avoir pu constater, dans sa pratique professionnelle, l'extrême réclusion des femmes turques par rapport aux femmes d'autres communautés, qui sont plus regroupées dans les mêmes quartiers et ne parlent pas français alors même qu'elles vivent en France depuis des années, au point qu'un interprète est nécessaire lors des accouchements... À ce propos Madame Gaye Petek a répondu que l'école étant ressentie comme un passage obligé, les enfants vont à la maternelle. En revanche, on constate une forte résistance aux activités périscolaires, qu'il s'agisse de sorties, de classes de neige ou de classes vertes. Le fait que le conjoint vienne de Turquie sans parler français et qu'il ne l'apprenne pas, a pour conséquence que l'on parle turc à la maison, que l'on regarde les programmes de télévision turcs et que l'on n'ait pour amis que des Turcs avec lesquels on ne parle pas français, puisque le parent primo-arrivant ne maîtrise pas cette langue. Il ressort d'une enquête menée récemment en Alsace que les jeunes enfants d'origine turque actuellement en maternelle éprouvent plus de difficultés que leurs propres parents francophones n'en avaient eu au cours des années 1970...

On voit qu'il est illusoire de penser que la réussite économique signifie obligatoirement « intégration ». On dénombre de nombreux Turcs qui travaillent, qui ont acquis la nationalité française, qui ont une grande maison et une grosse voiture, mais qui ne partagent pas le minimum des valeurs communes aux « démocrates ». Dans ce même article, Madame Bérengère Poletti a souligné que, lorsqu'un membre de la communauté turque achète une maison, il la choisit toujours dans un quartier dans lequel habitent d'autres Turcs.

En Allemagne aussi, les immigrés turcs se marient entre eux, mais 40% des jeunes se marient entre Turcs d'Allemagne, ce qui est beaucoup plus qu'en France. Au sein de l'association ELELE, toutes les catégories sociales se rencontrent, mais c'est un des rares lieux où cela se fait. Pour le reste, il n'y a ni mélange, ni solidarité entre les diverses couches sociales des Turcs de France (ça aussi a été dit par A. Gokalp qui a expliqué aussi la situation fragmentée du pays, bien comme les quartiers « gueto » de Istanbul ). Quant aux immigrés turcs qui rentrent en vacances au pays, ils souffrent d'une image bien plus négative qu'en France : la société turque porte sur eux des jugements très durs, estimant qu'ils nuisent à l'image de la Turquie en Europe.

À propos des mariages turcs réalisés en Turquie (de toute façon, même pour les jeunes français d'origine turque, les mariages se font en Turquie, a remarqué aussi A. Gokalp), le code civil ne reconnaît que le mariage réalisé avec une femme, donc, même les Turcs qui veulent garder la tradition musulmane d'avoir plus qu'une femme ne doit présenter légalement qu'une seule femme. Les Turcs préfèrent ne pas se marier pendant l'hiver. Le jour du mariage la fiancée porte une robe blanche traditionnelle, « occidentale » et le fiancé un costume. La place de l'argent dans les cérémonies a été signalé par A. Gokalp dans le jour de son séminaire (« Ça se fait entre les riches... les pauvres ... ils cherchent une autre chose pour eux ! »). Les

cadeaux sont normalement des bijoux, d'or et d'argent. Il arrive aussi de mettre des pièces d'or avec un petit lacet rouge sur la robe de la fiancée. Et à la fin de la cérémonie, elle est souvent couverte d'or, de bijoux et d'argent en espèce. Et la quantité dépendra de la condition de chaque famille. Ensuite, il y a normalement une fête pour les invités, avec de la bonne nourriture et de la musique.

Après ce séminaire, j'ai aussi trouvé une polémique autour d'un film, intitulé en turc « Kurtlar Vadisi », sorti en Allemagne sous le titre « Tal der Woelte » (Vallée des loups). Ce film a eu beaucoup de succès auprès des jeunes germano-turcs. En France, je n'ai pas entendu parler de la réaction de la communauté turque à ce propos. Le film est sorti en Allemagne le 9 février avec déjà plus de 300.000 entrées. Le film, parlé en turque et sous-titré en allemand atteint surtout les jeunes allemands issus de l'immigration turque dans ce pays. Il commence avec un mariage fêté pacifiquement par des turcs, des kurdes et des arabes. Puis irruption, l'envahissement des soldats des USA. L'action finit mal, le fiancé est assassiné... Bref, le premier ministre de Bavière, Edmund Stoiber et d'autres politiciens conservateurs allemands ont exigé le retrait de ce film des salles considérant qu'il augmenterait la tension contre les USA et l'Occident.

« Tal der Woelte » est la production turque la plus chère réalisée jusqu'à présent et a été un grand succès de public dans le pays. La communauté germano-turque s'est manifestée contre l'interdiction. Leur argument c'est que plusieurs productions de Hollywood contiennent une hostilité très claire dans le sens inverse. Les distributeurs du film ne se sont pas prononcés.

Également sur internet, on trouve un article intitulé « *Valeurs Culturelles par-delà de la migration: une comparaison entre turcs immigrés et non immigrés* » de Altay A. Manco.<sup>2</sup> Cet article tente de déterminer le sens de l'évolution des valeurs et pratiques socioculturelles au sein d'une population immigrée jeune et masculine en référence à une population non-immigrée, à partir d'une enquête exécutée parallèlement en Belgique et en Turquie. Selon l'auteur la démarche permet de retenir un « faisceau des constats convergents concernant les pratiques matrimoniales, les représentations religieuses, les opinions à propos des rôles et des positions des femmes, ainsi que le domaine des valeurs socio-éducatives. » Les immigrants accordent-ils également une importance accrue au mariage qui constitue une voie d'arrivée légale en Belgique pour des jeunes de Turquie, en particulier des jeunes proches des familles déjà immigrées. En effet, 45 % des mariages concernant les Turcs de Belgique sont conclus entre personnes issues de la même famille. La conclusion de cet article est la suivante : « Il ressort de cette comparaison de personnes immigrées et non-immigrées que *l'expérience migratoire ne force pas nécessairement les sujets à adopter une position de repli culturel qui tend à renforcer les cadres de pensée et les éléments culturels de la région d'origine. Au contraire, on assiste à l'émergence d'une synthèse identitaire originale à visée adaptative qui articule des éléments culturels divers provenant tant du pays d'origine que du pays d'accueil, en fonction de contextes d'opportunités.* »

Ce qui donne à penser c'est qu'apparemment en France la question de l'immigration se pose d'une façon, lourde, sinon plus problématique qu'en Belgique et même qu'en Allemagne, où existent tout de même des mariages entre les jeunes allemands issus d'immigration turque. Quand on transpose la question de l'immigration à l'Amérique Latine, et plus particulièrement

---

<sup>2</sup> Sur le site : [www.cfait.org\\_/immigration/analyse/46.html](http://www.cfait.org_/immigration/analyse/46.html)

au Brésil, elle se pose différemment. Le Brésil a, surtout depuis la deuxième guerre mondiale, accueilli de nombreuses communautés étrangères qui vivent plutôt bien ensemble. Le problème principal dans ce pays est de l'ordre économique. L'exclusion s'y fait à cause de l'*inégalité sociale*, une des plus grandes du monde... les pauvres souffrent plus, indépendamment de leurs origines, même si l'immigration interne pose aussi question puisque certaines régions ont plus de privilèges, surtout géographiques (localisation, ressources naturelles, climat...), il existe également le problème du racisme avec les noirs - qui sont encore les plus pauvres, à résoudre. Le Brésil porte encore les stigmates de l'esclavage. Ces failles sociales commencent à être pensées, mais la cicatrisation sera lente.

La question du métissage au Brésil est différente car le pays s'est construit grâce à l'afflux d'immigrants et à leur mobilité à l'intérieur du pays. A São Paulo, la ville que j'ai habitée, il y a presque un million de japonais par exemple. La population de blancs est encore majoritaire, mais on ne se pose pas de questions d'origine comme ici. On considère sans réfléchir ces japonais comme étant des brésiliens. C'est surtout en Europe que moi-même et beaucoup de brésiliens que je connais, se pose la question de « Quelles sont mes origines ? », car à l'occasion d'un voyage en France cette question nous est forcément posée souvent, même si on est blonde ou brune. Sans vouloir trop m'éloigner de la discussion initiale, ceci touche ce qu'affirme M.R. Moro (2004 : 15) : « *La générosité naïve du concept d'intégration à la française doit être questionnée pour aboutir de fait à une intégration harmonieuse qui donne le maximum de chances à chacun de trouver sa propre voie et de s'inscrire dans une identité collective assumée par tous, support des identités individuelles et ciment d'un lien social d'autant plus fort qu'il respecte chacun. Et ainsi retrouver la générosité initiale.* »

C'est à partir de cela qu'on peut penser cette question tellement complexe de l'immigration, de penser qu'est-ce que dénonce ces subjectivités traversés par un « *ici en devenir* » et « *un ailleurs si présent, si absent, si proche, si loin* »... On n'est pas d'ici, on n'est pas de là-bas... Est-ce qu'on peut parler « d'identités en souffrance » ou « d'identités en processus, en devenir » ?

Le féminin et le maternel des femmes venues de Turquie, ou de celles nées en France, ou encore, des femmes tout court, sont au cœur de toutes ces questions... en espérant que de *nouvelles façons affirmatives d'exister* et d'*être au monde* soient inventées, « capturées » s'il le faut. Le social doit être sans cesse réinventé, il est aussi une affaire de devenir, toujours inachevé, toujours en train de se faire pour que dans l'avenir on puisse connaître justement l'harmonie dont parle M.R. Moro.

## BIBLIOGRAPHIE

Moro MR, De La Noé Q, Mouchenik Y. *Manuel de psychiatrie transculturelle. Travail clinique, travail social.* Grenoble : La Pensée sauvage ; 2004.

Site : [www.assemblee-nat.fr/12/cr-delf/04-05/c0405020.asp](http://www.assemblee-nat.fr/12/cr-delf/04-05/c0405020.asp)

Site : [www.cfait.org/immigration/analyse/46.html](http://www.cfait.org/immigration/analyse/46.html)